

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 mai 2013  
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,  
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,  
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie  
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-  
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-  
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,  
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-  
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,  
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,  
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,  
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,  
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,  
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35  
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude  
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40  
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter  
de 10h45  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10  
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00  
M. DELAUX Stéphan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean  
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15  
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck  
M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**EESSAT - Bordeaux Gironde Investissement - Programme d'action 2013 -  
Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision -  
Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

BGI, agence de développement économique, dont notre établissement est membre fondateur depuis 1996 intervient dans deux grands secteurs du développement économique :

- l'identification de projets et l'accueil d'entreprises,
- la promotion et le marketing territorial.

Elle s'appuie principalement pour cela sur les moyens financiers octroyés par les partenaires publics et parapublics, ainsi que sur les cotisations des adhérents.

La Communauté urbaine finance cette structure depuis 1996 par une subvention de fonctionnement qui est passée de 180 000€ en 1996 à 345 775€ aujourd'hui.

Dans un contexte économique difficile, et au vu d'une diminution des soutiens financiers de certains partenaires, un travail de recentrage des missions de BGI a été effectué en lien étroit entre la direction et le président de l'association et les représentants 5 membres fondateurs et financeurs (Cub, Conseil Régional d'Aquitaine, Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, Conseil général de la Gironde et ville de Bordeaux).

### **Plan d'actions général**

L'organisation de BGI a été modifiée et repose à présent sur la valorisation d'expertises autour des trois grands axes du plan d'actions :

1/ Une approche marketing / promotion visant à appréhender l'intégralité de l'offre territoriale à l'aune des attentes des prospects et prescripteurs économiques et à mettre à disposition des partenaires les éléments d'une colonne vertébrale d'arguments économiques,

2/ Une approche par filière (filières stratégiques, et filières émergentes ou secondaires) : renforcement de l'expertise sectorielle sur les cibles retenues en s'appuyant sur des groupes projets constitués avec les partenaires concernés et regroupant les personnes en capacité d'identifier les entreprises cibles,

3/ Le renforcement des expertises clés pour l'accompagnement des projets :

- foncier et immobilier,
- dispositifs d'accompagnements financiers,
- prise en compte de la dimension « Ressources Humaines »

Ainsi, lors du conseil d'administration du 11 janvier 2013, le plan d'action de BGI a été validé, mobilisant ainsi les ressources de l'association autour de ces trois grands axes :

### I / Promotion – veille économique – marketing territorial

La promotion du territoire et de ses atouts économiques passent par un panel d'outils déjà développés par BGI et qui constitue l'ossature des éléments de communication qui peuvent être fournis aux partenaires, comme par exemple : un site internet bilingue, des argumentaires sectoriels sur la plupart des filières, une base de données de près de 400 entreprises et une revue de presse liée, une série de plaquette et documents disponibles sous forme papier et numérique (profil économique de l'année, nouveaux regards, répertoire des initiatives scientifiques et technologiques ....).

A cela, 3 grands objectifs de la promotion ont été définis :

- « Une colonne vertébrale » : Fournir des éléments de discours économique et de preuves communs aux acteurs économiques et partenaires locaux.
- « Une communication par la preuve » : Positionner le territoire dans les filières stratégiques identifiées, mettant en avant les sites d'implantation dédiés et les arguments remarquables du territoire.
- Réaliser des supports nécessaires aux actions de prospection sur les filières stratégiques et prioritaires.

Enfin, une fonction d'alerte sera mise en œuvre, et permettra à BGI de diffuser des informations stratégiques, tant en interne comme éléments important au bénéfice d'une stratégie de prospection, qu'auprès des partenaires institutionnels, par la transmission d'études sectorielles, d'éléments sur l'attractivité du territoire, de benchmark ...

### II/ Prospection – Détection de projets d'investissement

BGI va concentrer ses actions sur des filières stratégiques et émergentes ou secondaires ciblées :

Filières stratégiques	Filières émergentes ou secondaires
Aéronautique – spatial – défense Tertiaire supérieure Chimie verte Construction durable Energies marines renouvelables Eolien Informatique, dont informatique de santé Numérique Photonique Santé – dispositif médicaux / pharmacie - biotechnologies	Nautisme – refit yacht Secteur Viti-vinicole

Cette prospection sera mise en œuvre par une méthodologie d'approche consistant pour chacune des filières au processus de prospection suivant :

- description du contexte sectoriel,
- segmentation du marché,
- segmentation des cibles proposées
- arguments différenciant (éléments remarquables et avantages comparatifs)
- groupe projet et partenaires associés

....

Cette mission repose sur une identification des cibles en s'appuyant notamment sur les connaissances et réseaux des membres des groupes projets et sur une approche des cibles, une prise de contact et une définition des activités de suivi faisant l'objet d'un reporting suivi et régulier.

Enfin, cette action sera en mesure d'apporter des retombées significatives pour le territoire et participera en cela à la fonction « alerte » ci-dessus décrite.

### III/ Accompagnement – accueil de projets

Cet axe se distingue en 2 volets :

1) un volet « ressources » : c'est-à-dire, l'implication dans le traitement des dossiers identifiés par l'équipe prospection en mettant en œuvre des expertises dans les domaines suivants :

- besoins fonciers et immobiliers
- attentes des investisseurs en matière de ressources humaines et de mobilité géographique

- mise à disposition d'une fonction ressources sur les questions liées aux dispositifs d'accompagnement financiers : subventions, fiscalité etc

2) une fonction « traitement », afin de prendre en charge les différents projets qui – ne relevant pas des filières identifiées – seraient susceptibles de s'implanter sur le territoire.

### **Action spécifique**

A ces actions, s'ajoute une action spécifique, consistant en l'organisation d'un forum autour de l'économie du partage, proposée par BGI dans le cadre de ses missions de marketing territorial :

L'économie du partage ou économie collaborative propose un nouveau modèle, une nouvelle manière de penser l'économie, la création de richesse, et leur mode de transaction entre les individus : passage de la notion de possession à la notion d'usage (ou donc de partage), particulièrement pertinent en temps de crise structurelle et de raréfaction des ressources.

L'objectif est de créer le premier forum de l'économie collaborative des territoires et d'inscrire le territoire métropolitain comme un précurseur de ce « nouveau modèle économique » : affirmer la volonté du territoire de s'engager sur cette nouvelle économie et se concentrer sur l'impact économique et social de l'économie du partage.

Au-delà de son potentiel de visibilité, il est également fortement porteur de sens pour les acteurs économiques, de niveau local, national et international.

Il sera ancré dans la réalité économique locale, avec la mise en valeur de nombreuses initiatives locales, comme par exemple, des initiatives autour de la mobilité (Vcub, Autocool, Koolicar ...), du numérique avec l'open data au service du développement des PME, ou encore du réemploi et des ressourceries.

1- L'organisation du forum sera collaborative (et pas seulement le thème) afin d'être une vitrine de cette nouvelle économie et ainsi impliquer des entreprises collaboratives, et autant que possible locales, pour le montage de l'événement

2- Pour ancrer l'événement dans le territoire, il sera mis en place un atelier de co-construction composé d'une équipe de jeunes girondins issus d'univers très variés et d'acteurs du territoire et aboutissant en fin de forum à des propositions concrètes d'économie collaborative sur le territoire.

Cette mission répondant aux objectifs de rayonnement, d'attractivité et de développement économique fixés dans leurs feuilles de routes respectives, la Cub et le CG ont souhaité financer cette action spécifique.

BGI a donc en charge l'organisation et la mise en œuvre de cet événement.

Un budget prévisionnel spécifique a été élaboré pour cette action.

Budget prévisionnel / Plan d'actions 2013

Dépenses prévisionnelles	€ TTC	Recettes	€ TTC
<b>1. TFSE (travaux, fournitures, services extérieurs)</b>	<b>135 212</b>	<b>Cub</b>	345 775
. consultants	91 696	<b>CRA</b>	206 450
. manifestations / Evts	22 452	<b>CCIB</b>	203 775
. Impression, réalisation documents promotionnels	17 200	<b>CG33</b>	137 000
. Site internet	3 864	<b>Ville de Bordeaux</b>	213 775
		<b>Adhésions partenaires</b>	381 125
		<b>Adhésions entreprises</b>	90 000
		<b>FEDER</b>	530 000
<b>2. Frais généraux de fonctionnement</b>	<b>212 174</b>		
. Loyer et charges	133 000		
. honoraires de fonctionnement	39 729		
. Autres charges de fonctionnement	39 445		
<b>3. Frais de salaires</b>	<b>1 585 112</b>		
. salaires bruts	994 692		
. charges sociales patronales	565 120		
. autres charges salariales	25 300		
<b>4. Frais de mission et de réception</b>	<b>112 635</b>		
. accueil / animation des réseaux	8 000		
. missions	70 685		
. vie associative	7 000		
. Déplacements locaux	26 950		
<b>5. Traductions, interprétariat</b>	<b>7 970</b>		
<b>6. Poste et télécommunication</b>	<b>19 367</b>		
<b>7. Cotisations diverses</b>	<b>430</b>		
<b>8. Documentation, bases de données</b>	<b>15 000</b>		
<b>9. Investissements</b>	<b>20 000</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 107 900</b>		<b>2 107 900</b>

## Budget prévisionnel action spécifique Forum du partage

<b>Dépenses prévisionnelles</b>	<b>€ TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>€ TTC</b>
<b>Honoraires prestataire</b>	<b>121 000</b>	Cub	174 500
. ingénierie du projet	9 500		
. constitution et animation du comité de pilotage	9 500	CG 33	68 500
. coordination des intervenants	25 000		
. organisation et coordination logistique	35 000		
. rédaction des contenus (dossier presse, signalétique ...)	24 000		
. valorisation (relations presse ....)	18 000		
<b>Frais d'organisation</b>	<b>122 000</b>		
. frais intervenants (rémunération, déplacement....)	80 000		
. conception des outils	20 000		
. frais de traduction	4 000		
. hôtesse	8 000		
. Frais divers (hébergement des journalistes, visites culturelles ;...)	10 000		
	<b>243 000</b>		<b>243 000</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le financement du programme d'actions de BGI permet de soutenir un acteur important contribuant à l'attractivité économique du territoire et du bassin d'emplois de l'agglomération bordelaise, qu'il permet également d'assurer le maintien et le développement des compétences ou projets industriels innovants sur le territoire, d'attirer et favoriser l'implantation d'entreprises au sein des filières stratégiques identifiées.

## DECIDE

**Article 1 :** il est décidé d'attribuer à Bordeaux Gironde Investissement une subvention de 345 775€ au titre de la mise en œuvre de son plan d'actions pour l'année 2013 et une subvention de 174 500€ pour la réalisation d'une action spécifique de marketing territorial

**Article 2 :** Monsieur le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux est autorisé à signer les conventions ci-annexées qui prévoient les conditions de règlement des subventions précitées,

**Article 3 :** les montants des subventions précitées seront imputées sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.  
Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
10 JUIN 2013

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2013

M. NICOLAS FLORIAN